



Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Rhône Lyon 7e la Guillotière 1-3 rue de la Madeleine

Couvent Saint-Louis de frères réguliers du tiers-ordre de saint François dit de Picpus

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69005041 Date de l'enquête initiale : 2002 Date(s) de rédaction : 2002

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon

Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : couvent

Genre du destinataire : de frères réguliers du tiers-ordre de saint François, de frères de Picpus

Vocable: Saint-Louis

Parties constituantes non étudiées : jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1824, H159-161 ; 1999. AL 97, 24, 25

Historique

En 1606, les habitants de la Guillotière demande la fondation d'un couvent dépendant du tiers ordre de saint François d'Assise, dit de Picpus. La construction du couvent qui commence en 1607 est achevée en 1627, grâce à de nombreux dons tant des institutions que des particuliers : une pierre trouvée dans les fondations de l'église mentionne l'action de Marin d'Ossaris dans la construction de la chapelle en 1619. Dès le début du 18e siècle, les religieux sont sollicités pour ouvrir leur église au culte paroissial ; en 1739, ils acceptent de céder une pièce d'un bâtiment de leur couvent à cet effet. A la Révolution, le couvent est déclarée bien national ; une partie des bâtiments devient propriété communale : la chapelle affectée à l'église paroissiale, les bâtiments autour du cloître destinés au presbytère et à la mairie ; les bâtiments conventuels sont vendus et affectés à l'hospice des vieillards à partir de 1824. En 1836, la mairie libère les locaux qu'elle occupait ; les bâtiments autour du cloître sont divisés entre le presbytère et l'hospice des vieillards. En 1915, un accord intervient entre la paroisse et les Hospices civils : le bâtiment au sud de l'ancien cloître est affecté à l'hospice, les bâtiments ouest et est à la paroisse.

Période(s) principale(s) : 1er quart 17e siècle

Dates: 1607 (daté par source), 1619 (daté par travaux historiques)

Description

En dépit des reconstructions du 19e siècle, les bâtiments actuels conservent la disposition du plan masse du couvent : l'église au nord, 3 corps de bâtiment accolés au sud autour de l'ancienne cour du cloître, des corps de bâtiment dans le prolongement au sud autour d'une seconde cour. L'église du couvent, à une seule nef et chevet plat, était flanquée de 3 chapelles au nord ; les contemporains et les procès verbaux de visite soulignent la qualité de son décor. Si une grande partie des bâtiments conserve le gros-oeuvre des murs d'origine (le long de la rue de la Madeleine, et en partie le long de la rue Claudius-Boyer), seul le corps de bâtiment affecté au presbytère en garde la disposition intérieure : voûtes du rez-de-chaussée, grand escalier, distribution des anciennes cellules.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; moellon

Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Couvrements : voûte d'arêtes

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon couvert

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier

tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Décor

Techniques : ferronnerie Représentations : rinceau Précision sur les représentations : Garde-corps de la rampe d'escalier

Statut, intérêt et protection

Le presbytère et la caserne Rochat semblent être les derniers témoins architecturaux de l'occupation monacale des lieux. L'église Notre-Dame-Saint-Louis est bâtie sur les fondations de l'ancienne chapelle du couvent.

Intérêt de l'œuvre : à signaler Éléments remarquables : escalier

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

I. HISTORIQUE

Par délibération municipale du 8 mars 1606, les habitants de La Guillotière demandent la fondation d'un couvent relevant du tiers-ordre de Saint-François. Le 9 juillet, Claude Faure, procureur fondé des habitants de La Guillotière, lègue 500 livres à l'ordre pour cette fondation, et le 5 septembre, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, et Henriette de Savoie, sa femme, lui donne une "masure et jardin", au lieu-dit la Table ronde (AD Rhône. 8H 171; AC Lyon. BB 143). Cette "masure" est cependant décrite par Saint-Aubin dans l'Histoire de la ville de Lyon ancienne et moderne (1666) comme "le reste d'un fort beau palais dont le bastiment étoit magnifique, ayant appartenu au maréchal de Trivulce, gouverneur de Lyon (1529-1532), et dont le duc de Mayenne avoit recueilli la succession; mais les guerres de religion et les inondations du Rhosne le firent tomber en ruines" (cité par DRIVON, p. 4).

Des lettres patentes d'Henri IV enregistrées au Parlement de Paris, le 26 [21 ?] mai 1607, confirme cette donation et le 2 juillet 1607, l'archevêque de Lyon autorise l'installation du couvent. Les religieux reçoivent plusieurs donations de maisons et de terres au cours des années 1607, 1608, 1609 (AD Rhône. *Ibid.*), ainsi qu'un don de 300 livres du Consulat pour la construction de leur église (AC Lyon. BB 143, 1609)

On a peu de renseignements sur la construction du couvent. Le 14 septembre 1607, une croix est solennellement plantée à son emplacement (*Ibid.* 8H 178).

Le 7 novembre 1609, les franciscains demandent au prévôt des marchands et échevins de Lyon de leur accorder quelques charités pour l'érection de leur église dont la première pierre a été plantée solennellement ; le 24 août 1612, ils reçoivent du capitaine châtelain du bourg de La Guillotière l'alignement à donner à la muraille de leur couvent le long de la route de Vienne (*Ibid.* 8H 171). Ils possèdent également un terrain dit le Clos du Plantier, de l'autre côté de cette route (actuelle rue Claude-Boyer) et, le 20 juin 1614, ils obtiennent l'autorisation de pratiquer un passage voûté en dessous la route pour se rendre directement du couvent dans leur clos (*Ibid.* 8H 189).

Le 14 septembre 1617, l'archevêque consacre l'autel de la chapelle Saint-Louis, érigée dans l'église du couvent où il a enfermé des reliques des saints Irénée, Georges et Laurent ; parmi les nombreuses reliques reçues par le couvent, il faut signaler quelques parcelles de l'os du bras de saint Louis "prélevées dans la châsse de l'abbaye Saint-Denis à Paris" et transférées le 10 septembre 1612 (*Ibid.* 8H 178).

Lors des travaux de reconstruction de l'église en 1845, une pierre de fondation, posée par Marin d'Ossaris, fut mise au jour, indiquant la poursuite de l'église en 1619 (cf. annexe). Le témoignage d'Isaac Le Febvre (**Nombre des églises qui sont dans l'enclos et dépendances de l'église de Lyon**, 1627) laisse à penser qu'à cette date, le couvent est achevée : "Le sieur d'Aussary (échevin en 1612-1613), bourgeois et consul de Lyon, y a fait bastir une fort belle chapelle et le reste du couvent pour le logement des religieux, et à son imitation, plusieurs autres dévots personnages se sont étudiéz à l'embellir" (cité par DRIVON, p. 5).

C'est à la fin du 17e siècle que la population du couvent semble être la plus nombreuse : 51 religieux y demeurent en 1697.

Au début du 18e siècle, les religieux sont sollicités pour ouvrir leur église au culte paroissial. En 1739, sous la contrainte de l'archevêque de Lyon, ils acceptent de céder à la paroisse un corps de bâtiment à l'est de leur couvent, qu'ils restaurent et aménagent en lieu de culte (*Ibid.* 8H 181).

La disposition du couvent est connue par un plan dressé vers 1785 lorsqu'on envisage de céder une partie de son terrain pour l'installation de l'Ecole vétérinaire (cf. dossier IA69005471) et par l'estimation des bâtiments dressée en 1791, lors de la vente des biens nationaux (AD Rhône. 1Q 83; cf. annexes 1, 2).

Le couvent était construit à l'angle sud-ouest de la grande rue de la Guillotière et de la route de Vienne (actuelle rue Claude-Boyer). Il s'étendait le long de la grande rue sur environ 85 m de long et le long du chemin de Merderon (actuelle rue Montesquieu) sur environ 155 m. Les bâtiments occupaient l'est de ce terrain et correspondaient à peu près à l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église, le presbytère et la caserne Rochat. A l'ouest s'étendaient des terres, vergers et jardin potagers. L'entrée se faisait par un portail, grande rue de la Guillotière, à l'emplacement de l'actuelle rue de la Madeleine, sur une vaste cour plantée d'arbres sur laquelle ouvrait l'église ; une deuxième clôture permettait d'accéder au cloître et aux bâtiments du monastère.

L'église, de plan rectangulaire, à chevet plat, était flanquée sur le côté nord de trois chapelles (Saint-Louis, de la Vierge et Saint-François), et de la sacristie. Clapasson signale, sans donner de date, que la voûte de l'église "a été peinte par un Français qui avait demeuré longtemps à Gennes ; il y a de bonnes choses en fait de perspective, mais les figures y sont assez maltraitées" (**Description de la ville...**, 1741, éd. 1982, p. 73). L'inventaire du mobilier dressé en 1791 attire l'attention sur la qualité des lambris, stalles et chaire en bois sculpté (cf. annexe 3).

Au-dessus des chapelles de l'église se trouvait la bibliothèque renfermant deux globes terrestre et céleste (le globe terrestre est actuellement conservé à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu; cf. annexe).

Au sud de l'église se trouvait le cloître entouré à l'ouest et au sud de bâtiments conventuels et à l'est d'une chapelle. Une deuxième cour était bordée par le bâtiment des dortoirs à l'ouest, accueillant également l'apothicairerie, et par celui servant d'église paroissiale à l'est le long de la route de Vienne.

Les religieux de Picpus ne se montrèrent pas hostiles à la Révolution. Les drapeaux de la milice bourgeoise de la Guillotière furent bénis dans l'église du couvent le 29 septembre 1789 (DRIVON, p. 16).

Par arrêté du district du 7 juin 1791, le couvent est divisé : le jardin à l'ouest est attribué à la communauté des habitants, la commune reçoit l'église qui doit devenir église paroissiale, la cour d'entrée du couvent, qu'elle se réserve de transformer en place publique, et les bâtiments conventuels situés à l'ouest du cloître affectés au presbytère. Les bâtiments occupés par la manufacture de cire à l'angle de la grande rue de la Guillotière et de l'entrée du couvent sont vendus au fermier manufacturier Paul Brosse Maron, le 15 janvier 1791 (AC Lyon. 0004 WP 74/10).

Le reste des bâtiments, l'allée d'arbres longeant le couvent à l'est, le jardin triangulaire au nord de l'église et la vigne de l'autre côté de la route de Vienne (actuelle rue Claude-Boyer) sont adjugés aux négociants Janvier et Cie (Vincent), le 18 août 1791 (AD Rhône. 1 Q 328, n° 258) qui y installent une fabrique d'acides ; les deux associés sont déclarés opposants à la Révolution et après l'exécution de l'un et l'émigration de l'autre, leurs biens sont mis sous séquestre (an II).

La municipalité qui avait installé ses bureaux au rez-de-chaussée du clocher et dans deux pièces de la partie réservée du couvent demande à s'agrandir vers le sud en perçant le mur communiquant à l'ancien réfectoire et aux dortoirs. Le directoire lui donne un avis favorable le 12 pluviôse an II (AC Lyon. 0004 WP 74/1). Pendant le siège de Lyon par les armées de la Convention, les bâtiments servent de caserne ; c'est à cette époque que le clocher de l'église qui servait d'observatoire aux assiégeants est bombardé par l'artillerie lyonnaise et abattu (DRIVON. Les anciens hôpitaux de Lyon. Hospice du Tiers-Ordre. Hospice des vieillards de la Guillotière, p. 24). En 1795, on envisage d'installer dans l'ancien couvent, l'Ecole vétérinaire trop à l'étroit dans ses locaux de l'Abondance (AN. F10 / 207. Procès-verbal de visite du couvent de Picpus, dressé par Charles Hubert, architecte, à l'effet d'y établir l'Ecole Vétérinaire, 8 octobre 1794 [29 brumaire an III]. 15 p.).

En 1802, la chapelle est affectée à l'église paroissiale (cf. dossier IA69005040).

Au XIXe siècle, le sort des anciens bâtiments du couvent s'organise.

Le négociant Janvier récupère les bâtiments qu'il avait acquis en 1791, pour preuve un courrier adressé par Janvier à la Mairie demandant l'ouverture d'une rue pour des "raisons de commerce", bâtiments vendus par sentence d'adjudication à Michel Creuzet le 15 messidor an XIII (4 juillet 1805). Creuzet en vend une partie à la municipalité, et l'autre au bureau de bienfaisance pour l'édification d'un hospice de vieillards. Cette partie de bâtiment sera affecté en 1825 à l'Hospice des vieillards (cf. DOSSIER).

Le décret de Schoenbrun du 24 frimaire XIV (15 décembre 1805) affecte à la cure la partie nord des bâtiments claustraux déjà réservés en 1791 mais qui avaient depuis fait partie de la dotation de la légion d'honneur (DRIVON).

En 1805, un décret de Napoléon assure à la commune de la Guillotière la propriété de l'ancien couvent des franciscains avec l'obligation d'y loger le curé de la paroisse.

Par des gravures on connaît les traits principaux de l'ancienne chapelle : composée de deux registres, d'un clocher attenant, d'une porte façade à deux battants décorée d'un fronton au-dessus deux fenêtres rectangulaires, barraudée et surmontée d'une rosace (Canton de la Guillotière en 1840, d'après La France par cantons, publié par T. Ogier lithographe à Lyon.) Des travaux d'aménagements sont entrepris en 1808, tant pour le presbytère que pour la mairie : adjugés à l'entrepreneur de bâtiment Bernard Primat, ils sont réceptionnés par l'architecte Jean-Antoine Pérenciol, le 5 mai 1809 (AC Lyon. 0004 WP 074/1).

A partir de 1820, la fabrique revendique les locaux occupés par la mairie pour la reconstruction de l'église paroissiale. Mais ce n'est qu'en 1836 que ces locaux seront libérés (cf. DOSSIER Hôtel de ville)

Références documentaires

Documents d'archive

- AN F 10 / 207. Procès-verbal de visite du couvent de Picpus, dressé par Charles Hubert, architecte, AN F 10 / 207. Procès-verbal de visite du couvent de Picpus, dressé par Charles Hubert, architecte, à l'effet d'y établir l'Ecole vétérinaire, 29 brumaire an III
- AD Rhône. 1C 192. Observations sur la cession des bâtiments de Picpus jointes au plan, 5 mars 1785 AD Rhône. 1C 192. Observations sur la cession des bâtiments de Picpus jointes au plan, 5 mars 1785
- AD Rhône. 8 H171. Privilèges et droits honorifiques: établissement des Picpus à la Guillotière, AD Rhône. 8 H171. Privilèges et droits honorifiques: établissement des Picpus à la Guillotière, 1606-1612 (donation des terres, maisons; rentes faites aux Picpus pour l'établissement de leur couvent et amortissement de ces donations; autorisations de construction du couvent; plantement de la croix; lettre de septembre 1606, dans laquelle les duc et duchesse de Mayenne font donation d'une masure et d'un jardin aux Picpus pour l'établissement de leur couvent; arrêt du Parlement de Paris de mai 1607 et enregistrement des lettres patentes permettant la constrution)
- AD Rhône. 8 H178. Consécration par l'archevêque de Lyon de la chapelle Saint-Louis en l'église de
 AD Rhône. 8 H178. Consécration par l'archevêque de Lyon de la chapelle Saint-Louis en l'église de
 Picpus, 1607-1737 (conservation des reliques des saints Irénée, Laurent, Georges et don des reliques de saint
 Louis)
- AD Rhône. 8 H181. Correspondance entre les frères de Picpus et l'archevêque au sujet de la visite
 AD Rhône. 8 H181. Correspondance entre les frères de Picpus et l'archevêque au sujet de la visite de leur
 église et du projet d'utilisation de celle-ci comme église paroissiale, 1673-1739
- AD Rhône. 8H 189. Couvent des frères de Picpus. Constructions, travaux, 1614-1770 AD Rhône. 8H 189. Couvent des frères de Picpus. Constructions, travaux, 1614-1770
- AD Rhône. 1Q 83. Estimation du domaine du couvent de Picpus, 5 octobre 1790 ; Estimation de la AD Rhône. 1Q 83. Estimation du domaine du couvent de Picpus, 5 octobre 1790 ; Estimation de la maison appellée communauté des Pères Picpus de la Guillotière, 5 novembre 1790
- AD Rhône. 1Q 328. Bref de vente des bâtiments dépendants des ci-devants religieux de Picpus, 18
 AD Rhône. 1Q 328. Bref de vente des bâtiments dépendants des ci-devants religieux de Picpus, 18 août 1791
- AD Rhône. 1 Q 478. Etat de consistance des biens nationaux. Franciscains Picpus de la Guillotière,
 AD Rhône. 1 Q 478. Etat de consistance des biens nationaux. Franciscains Picpus de la Guillotière,
 1790-1791
- AC Lyon. BB 143. Délibérations consulaires, 1607, 1609
 AC Lyon. BB 143. Délibérations consulaires, 1607, 1609
- AC Lyon. 4 WP 74/1. La Guillotière : édifices communaux : maison commune, 1793-1852
 AC Lyon. 4 WP 74/1. La Guillotière : édifices communaux : maison commune, 1793-1852

- AC Lyon. 4 WP 74/3. La Guillotière: édifices communaux: baux, réparations, logement du bourreau dans la maison, procès-verbal d'adjudication..., 1791-1823
 AC Lyon. 4 WP 74/3. La Guillotière: édifices communaux: baux, réparations, logement du bourreau dans la maison, procès-verbal d'adjudication..., 1791-1823 (état des biens nationaux adjugés à la municipalité de la Guillotière; vente de la paroisse de la Guillotière à la municipalité en 1791; réparations 1802-1840; maison commune aménagée dans l'église Notre-Dame-Saint-Louis pour la mairie, 1808-1835 (1 plan); construction d'un escalier provisoire en dehors du bâtiment de la mairie en 1823 (1 plan) AC Lyon: 4 WP 74/3
- AC Lyon. 4 WP 74/10. La Guillotière : édifices communaux : bref de vente, 15 janvier 1791
 AC Lyon. 4 WP 74/10. La Guillotière : édifices communaux : bref de vente, 15 janvier 1791
- AC Lyon. 4 WP 79/4. La Guillotière: voirie urbaine: établissement de trottoirs, rapports, AC Lyon. 4 WP 79/4. La Guillotière: voirie urbaine: établissement de trottoirs, rapports, arrêtés, listes des propriétaires et état de situation, 1825-1852 (dossier O8: lettres de l'architecte-voyer au maire pour établissement d'un trottoir sur façade de l'église avant la pose des escaliers, 1847; entretien des pavés, travaux de nettoyage, réparations...)
- A. Archevêché Lyon. Fonds Richard. Marie et la paroisse Notre-Dame-Saint-Louis: rapport de l'abbé
 A. Archevêché Lyon. Fonds Richard. Marie et la paroisse Notre-Dame-Saint-Louis: rapport de l'abbé
 H.LAPRA, curé archiprêtre de Notre-Dame- Saint-Louis, présenté au congrès marial de Lyon. Lyon,
 1900
- LE FEBVRE, Isaac. Nombre des églises qui sont dans l'enclos et dépendances de l'église de Lyon.
 LE FEBVRE, Isaac. Nombre des églises qui sont dans l'enclos et dépendances de l'église de Lyon.
 p.

Documents figurés

- Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin . [S.n.] : [vers 1770]. Papier, encre (AC Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin . [S.n.] : [vers 1770]. Papier, encre (AC Lyon : 002 S 00033)
- Plan topographique de la ville de Lyon avec son embellissement projeté, adressé par Christophe Plan topographique de la ville de Lyon avec son embellissement projeté, adressé par Christophe Crépet, architecte de la Guillotière, 1845 (AC Lyon: 1612 WP 316)
- Plan général du monastère des PP Picpus établi au faubourg de la Guillotière de la ville de Lyon / Plan général du monastère des PP Picpus établi au faubourg de la Guillotière de la ville de Lyon / S.n., s.d. [1761]. Encre, lavis. Ech. 60 toises = 40,5 cm. 68 x 71 cm. 2 retombes. N. La partie lavée en gris exprime le tènement qu'on propose de laisser aux religieux pour établir dans le surplus l'Ecole royale vétérinaire (AD Rhône. 1 Pl 105)
- Pierre de fondation / Christophe Crépet, grav. / Duchêne, 1845. In: CREPET Christophe. Notice
 Pierre de fondation / Christophe Crépet, grav. / Duchêne, 1845. In: CREPET Christophe. Notice historique et
 topographique sur la ville de la Guillotière
- Plan, coupe et élévation de l'ancienne église du couvent de Picpus / Christophe Crépet, grav. / Plan, coupe et élévation de l'ancienne église du couvent de Picpus / Christophe Crépet, grav. / Duchêne, 1845. In : CREPET Christophe. Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière

Bibliographie

• SAINT-AUBIN, Père Jean de. Histoire de la ville de Lyon, ancienne et moderne. Lyon: 1666

SAINT-AUBIN, Père Jean de. **Histoire de la ville de Lyon, ancienne et moderne**. Lyon : 1666 p.

- CREPET Christophe. Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière. 1845 CREPET Christophe. Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière. 1845
- DRIVON, Jules Dr. Les anciens hôpitaux de Lyon. Hospice du Tiers Ordre. Hospice des vieillards de DRIVON, Jules Dr. Les anciens hôpitaux de Lyon. Hospice du Tiers Ordre. Hospice des vieillards de la Guillotière. Lyon: Association typographique, 1909. 33 p.; 24 cm (extrait de: Lyon médical, 1909) p. 24
- MARTIN, Jean-Baptiste. Histoire des églises et chapelles de Lyon. Lyon: H. Lardanchet, 1908, 2 vol. MARTIN, Jean-Baptiste. Histoire des églises et chapelles de Lyon. Lyon: H. Lardanchet, 1908-1909. 2 vol., 490 p., 498 p.: ill.; 30 cm, t. 1, p. 239-242
- CLAPASSON, André. Description de la ville de Lyon avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits. Lyon: impr. A. Delaroche, 1741
 CLAPASSON, André. Description de la ville de Lyon avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits. Lyon: impr. A. Delaroche, 1741. XVI-283 p.; 17 cm. [Réimpr. Lyon, 1761; rééd. annotée et ill. par G. Chomer et M.-F. Perez. Seyssel: Champ Vallon, 1982]
 p.73

Périodiques

- Le couvent des religieux du Tiers-Ordre de St-François dit De Picpus. Rive Gauche, n°21, juin 1967, Le couvent des religieux du Tiers-Ordre de St-François dit De Picpus. Rive Gauche, n°21, juin 1967, p. 16-18, ill.
- MAYNARD, André. Voyage à la Guillotière. Sauvegarde et embellissement de Lyon: Bulletin de MAYNARD, André. Voyage à la Guillotière. Sauvegarde et embellissement de Lyon: Bulletin de Liaison, n °60, septembre 1999
 p. 5
- Les paroisses de la rive gauche : Notre-Dame de Saint-Louis. Rive Gauche, n°22, octobre 1967, p. Les paroisses de la rive gauche : Notre-Dame de Saint-Louis. Rive Gauche, n°22, octobre 1967, p. 20-23 p. 20
- VACHET, abbé. Le tiers-ordre de saint François ou Picpus. Revue du Lyonnais, 5e s., t. 14, 1892
 VACHET, abbé. Le tiers-ordre de saint François ou Picpus. Revue du Lyonnais, 5e s., t. 14, 1892
 p. 5-29, 83-97

Annexe 1

Transcription de la pierre de fondation trouvée dans l'église Saint-Louis, reproduite par C. Crépet. Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière, 1845

LE 5E D'AOUST / LON A CONTINU/E LE BASTIMEN DE / L'ESGLISE JA FON/DAMENTE ET CES/TE PIERRE A ESTE POSEE / PAR NOBLE MA/RRIN D'AUSSARIS / BOURGEOIS DE LYON / 1619

Annexe 2

Estimation du domaine du couvent de Picpus, 5 octobre 1790 (AD Rhône. 1Q 83)

Extrait:

Qu'il y a un jardin clos de murs appartenant à la Nation cy-devant possédé par les religieux du tiers-ordre de St François, situé au bourg de la Guillotière, territoire de Merderon, prenant son entrée par un grand portail qui communique au jardin situé dans l'intérieur des bâtiments en face d'un autre grand portail sur la route de Lyon à Vienne, contenant... environ neuf bicherées mesure de Lyon, joignant les bâtiments du couvent occupés par le grand réfectoire et l'infirmerie d'orient, le chemin ou ruette appellé Merderon du midy, partie du clos appartenant à la communauté des habitants de la Guillotière [d'occident]; le clos cy après désigné occupé actuellement à titre de ferme, par sieur Paul Maron de septentrion; une partie des bâtiments occupée par le portier du couvent par un coin d'orient et de septentrion. Que ce clos est planté d'un grand nombre d'arbres fruitiers en bon rapport; au milieu est une pompe; au septentrion, le long du clos occupé par le sieur Maron est une plantation de charmilles; le long des bâtiments à l'orient est une allée vaste et commode plantée d'arbres meuriers; contre les murs des bâtiments sont des épalières de différents plans, le tout en bon état.

Que l'allée est séparée du reste du clos par une porte et un portail fermé avec des barrières de fer ; au fond de l'allée est une ancienne chapelle sous le vocable de Ste Magdelaine en partie détruite. Ce clos était autrefois cultivé en jardin ; il est à présent enterre et luzerne.

... Estimation... Attendu sa situation reculée et l'incommodité de la communication qui devra être prise par le grand portail donnant sur la grande route de Vienne... considération faite pareillement du séjour des eaux du Rhône dans cette partie lorsqu'il déborde... vingt cinq livres par bicherée... total du produit annuel 225 livres

Qu'il y a un clos dépendant du même couvent joignant celui cy-dessus confiné servant actuellement à l'étendage d'une manufacture de cire exploitée par le sieur Maron locataire... avec un bâtiment servant de logement au dit sieur Maron, qu'il a fait en partie reconstruire et mettre en état d'habitation, et des hangards servant à sa manufacture dans l'un desquels sont sa chaudière et une pompe qu'il a fait faire ; dans les autres hangards sont les bois et ustensiles nécessaires à la ditte manufacture, le tout contenant environ deux bicherées et demie mesure de Lyon, situé dans le bourg de la Guillotière, sur la grande route, joignant en totalité l'entrée du couvent des pères Picpus d'orient, les bâtiments occupés par le portier et partie du clos cy-dessus désigné, une clôture de planches appartenat au dit sieur maron du midi, la cour et les bâtiments du sieur Daffaux, un mur appartenant au couvent entre d'eux, d'oocident, la grande rue de la Guillotière de septentrion.

Ce clos dont la plus grande partie est en pré et les côtés cultivés en jardin, est d'un sol d'une qualité supérieure à celui du premier clos. Il est planté de plusieurs arbres fruitiers et sa situation est avantageuse attendu les communications qu'on peut facilement pratiquer du clos à la grande rue en ouvrant une porte dans le mur septentrional.

Que les bâtiments servant de logement au sieur Maron consistent savoir, au rez-de-chaussée en une cuisine avec sa cheminée prenant son entrée en face de celle de la fabrique et ses vues sur le clos par une petite fenêtre ; à côté de la cuisine est un bas servant de cuve dans lequel le sieur Maron a fait un caveau fermé en planches, ce bas communique avec la cuisine et prend ses jours tant sur la rue que sur le clos.

Qu'au dessus de la cuisine en montant par un escalier en bois que le sieur Maron a fait faire à ses frais est une chambre à cheminée prenant ses jours sur le clos. De cette chambre on communique dans une autre qui prend ses jours sur la grande rue et sur le clos...

Que ce clos et ces bâtiments ont une seule entrée par une porte basse faite aux frais du sieur Maron ouvrant sur le passage qui conduit à l'église et au couvent ; ces bâtiments seraient plus agréables si l'on plaçoit la porte d'entrée sur la grande rue dans le second bas du rez-de-chaussée.

- ... estimé en produit annuel 273 livres...
- 3/ Qu'il y a un jardin potager situé dans l'intérieur des bâtiments du couvent au devant du petit réfectoire et de la cuisine traversé par le passage qui conduit du grand portail sur la route de Vienne à la grande porte d'entrée du clos désigné au ler art. Ce jardin contient environ une bicherée mesure de Lyon
- ... estimé en produit annuel 28 livres...
- 4/ Qu'il y a un petit jardin dépendant du dit couvent situé le long de la grande rue, de forme triangulaire, contenant environ un tiers de bicherée même mesure, joignant la partie des bâtiments du couvent où sont les latrines par trois pas d'orient, les chapelles de l'église du couvent du midi, l'entrée du couvent, un mur entre d'eux, d'occident, et la grande rue de la Guillotière un mur aussi entre d'eux de septentrion.

Qu'il y a dans ce jardin quelques arbres fruitiers et treillages ; les chapelles St Vincent et Notre-Dame qui font un renfoncement considérable dans le jardin lui donnent une forme irrégulière et désaventageuse du côté du midi. ... Le sol de ce jardin est de bonne qualité, mais trop ombragé par la hauteur du mur méridional et cependant à cause de sa situation sur la grande rue estimé en produit annuel 10 livres...

5/ Qu'il y a une vigne dépendant du dit couvent située dans le bourg de la Guillotière le long de la grande route de Vienne, au devant des bâtiments du couvent où est à présent l'église paroissiale contenant suivant la mensuration... environ trente hommées de vignes dont cinq à peu près en plantier à la cinquième et troisième feuille, joignant le jardin de M. Alberton, un mur mitoyen entre d'eux, d'orient et pour deux pas de septentrion, le jardin du sieur Bernard, charcuitier à Lyon, un mur mitoyen aussi entre d'eux, d'orient, le chemin appellé rue Béguin allant de la grande route de Vienne à celle d'Erieux, un mur dans lequel est une petite porte, du midi, le jardin du sieur Berthet, un puits appartenant au couvent entre d'eux d'occident, le jardin des héritiers Lacroze un mur mitoien entre d'eux d'occident et midy, la grande route de Vienne un mur entre d'eux d'occident, la maison et cour de Pierre Gacon dont les murs ont l'invetizon

d'usage du côté de la ditte vigne de septentrion, les bâtiments, jardin et hangars de Jean-Baptiste Brun dont les murs de division lui appartiennent aussi de septentrion, le jardin de M. Allard un mur mitoien entre d'eux de septentrion, le jardin de la maison de Saint-Pierre cy après désigné... un mur de séparation entre d'eux de septentrion...

La vigne... est en assez bon état sauf trois hommées de vieilles vignes à peu près qui a été chargée pour être arrachée ; la communication de cette vigne dans les bâtiments du couvent se fait par un souterrain pratiqué sous la grande routte, à l'entrée duquel sur la vigne est une loge couverte en tuiles qui porte tant sur le mur le long de la grande routte que sur des pilliers en pierre de taille... Cette vigne est dans une situation avantageuse à cause de sa proximité, mais que le vin est de très mauvaise qualité ... estimé en produit annuel 180 livres...

6/ Qu'il y a un petit tènement de maison et jardin séparé par une petite cour dont toute la largeur sur la grande rue de la Guillotière est occupé par le bâtiment, et le derrière par le jardin,... situé... près la vieille paroisse, vis à vis la ruette allant au domaine de la Buire, contenant en tout environ une bicherée un quart... joignant en totalité la remise du sieur Pierry d'orient, les aisances et jardin de M. Alberton encore d'orient, le clos de vigne cy-dessus confiné un mur de séparation entre d'eux, du midi, le jardin de M. Allard, un mur mitoyen entre d'eux d'occident par un coin de septentrion ensuite d'occident, et la grande rue de la Guillotière tendant de Lyon à Grenoble de septentrion.

Les bâtiments consistent en une cave, trois bas sur le devant et trois sur le derrière ; au second étage trois chambres sur le devant, deux greniers et un petit sur le derrière, une écurie sur toute la profondeur des bâtiments prenant son entrée sur la rue et encore sur la cour, et une fenière au-dessus prenant jour pareillement sur la rue et sur la cour.

Que dans la cour est un petit bâtiment consistant en un bas et une petite chambre au-dessus, une pompe avec son bachat et latrines.

Que dans le jardin séparé de la cour par un petit mur dans lequel est une porte de communication, est un petit pavillon quarré.

Le tènement a été affermé par les religieux Picpus à sieur Antoine Tacussian serrurier à la Guillotière par acte reçu Marcors notaire à Lyon

Annexe 3

Estimation de la maison appellée communauté des pères Picpus de la Guillotière, 5 novembre 1790 (AD Rhône. 10 83)

Le couvent des pères Piquepuce étoit situé dans le bourg de la Guillotière, qu'il faisoit l'angle de la grande rue du faubourg et de la grande route de Vienne, qu'à son extrémité opposée il faisoit également angle sur la grande route de Vienne et sur une ruette formant une des parties du derrière dudit couvent, laquelle ruette vient aboutir sur la grande route de Vienne.

Que sa face sur la grande rue du faubourg y compris le sol servant actuellement de parvis jusque joignant la blanchisserie de cire, étoit de quarante neuf toises un pied six pouces de roy, celle sur la grande route de Vienne de soixante sept toises huit pouces et celle sur la ruette en retour de dix-neuf toises quatre pieds trois pouces.

Que le dit couvent étoit confiné au couchant partie par un terrain en friches et partie par la blanchisserie de cire, au levant par la grande route de Vienne, au midi par une ruette qui vient aboutir à la grande route sus nommée, et au nord par la grande rue du faubourg.

Que la principale porte d'entrée du couvent donne sur la grande rue du faubourg et communiquoit de suite à un espace de terrain de forme irrégulière et planté d'arbres, joignant le terrain servant actuellement de blanchisserie, faisant face à l'église et lui servant de parvis.

Qu'à gauche en entrant sur ce terrain servant de parvis étoit une porte donnant entrée à un petit jardin triangulaire joignant d'un côté la partie gauche latérale de l'église et terminé dans son côté opposé par un mur de clauture faisant face à la grande rue du faubourg.

Que l'église étoit grande, vaste, spacieuse, bien construite et décorée de peintures formant plafond ; qu'elle étoit composée d'une nef avec des chapelles à gauche seulement ; que dans chacune des dittes, il y avoit un autel. Un sanctuaire séparé de la nef par une grille de communion ; dans le dit, un maître autel.

Que derrière le maître autel étoit une porte donnant entrée au coeur lequel étoit séparé de l'église par un mur de refens ; que le dit coeur étoit décoré de stales en noyer avec son lutrin aussi en noyer.

Qu'à gauche de coeur étoit une autre porte donnant entrée à une vaste sacristie décorée de menuiserie en noyer formant armoire.

Qu'en suite de l'église étoit un passage à ciel ouvert terminé par un mur de clôture sur la route de Vienne et contre lequel étoit adossé un petit bâtiment en rez-de-chaussée seulement prenant ses jours sur le dit passage, qu'à l'extrémité dudit passage, derrière une partie de l'église et dans un des angles du jardin triangulaire étoit un passage couvert avec fosse et siège de latrine.

Qu'en suite de l'église étoit le cloître formant quarré long, que le rez-de-chaussée dudit étoit à arcades, au-dessus desquelles étoit un étage.

Que dans le fond du cloître d'un côté étoit une loge de portier avec une chambre.

Que de l'autre côté opposé étoit une chapelle occupant dans sa longueur un des côtés entier du cloître.

Que la dite chapelle étoit séparée de la route de Vienne par un dégagement à ciel ouvert d'environ quatre ou cinq pieds de large et terminé sur la ditte route par un mur de clôture.

Qu'en suite du cloître étoit une cour vaste et spacieuse, beaucoup plus longue que large, ayant une porte charretière sur la route de Vienne et en face, dans la partie opposée, une autre porte donnant sur un terrain vaste, actuellement en friches, lequel terrain étoit clos de mur. Mais dont l'estimation ainsi que celle de la blanchisserie de cire ont été faites séparement, n'entendant ici ne faire absolument mention que du sol sur lequel se trouvent construits les édifices consacrés à l'usage dudit couvent, et dont la superficie générale se monte à environ seize cent soixante sept toises cinq pieds douze pouces quarrés de roy.

Que la ditte cour étoit entourée d'édifices composés d'une apothicairerie avec ses fourneaux, vases et urnes en fayance, un mortier de fer ou de bronze, un petit reffectoire, une dépense, une souliarde, une cuisine avec sa pompe, et un four. Un vestibule, un escalier avec ses rampes en fer, un vaste réffectoire décoré de peintures très médiocres, une dépense ou office, avec puits à eau claire, un bûcher, une écurie, un cuvier contenant deux ou trois cuves, avec son pressoir.

Que dans le dit, il y avoit une voûte construite sous la largeur de la grande route de Vienne et donnant communication dudit cuvier dans des vignes possédées ci-devant par les pères piquepuce ; à côté dudit cuvier, un cellier.

Qu'au dessus du cellier étoit une grande pièce à hauteur du rez-de-chaussée de la grande route de Vienne laquelle servoit actuellement de paroisse aux habitants du bourg de la Guillotière.

Que dans le fond de la ditte cour, et derrière l'écurie étoit un petit jardin bothanique terminé par un mur de clôture sur la ruette qui aboutit à la grande route de Vienne.

Qu'au premier étage au dessus des chapelles de l'église étoit une bibliothèque dans laquelle il y avoit deux globes, l'un terrestre et l'autre céleste.

Que le reste du premier étage étoit composé de dortoirs avec chambres de moines, chaufoir, infirmerie.

Qu'au dessus il y avoit des greniers.

Et qu'au dessous desdits bâtiments il y avoit des caves.

... Estimé à 20 000 livres

Annexe 4

Etat de consistance des biens nationaux. Franciscains Picpus de la Guillotière, 11 mars 1791 (AD Rhône. 1 Q 478)

... Inventaire des biens meubles...

Dans la sacristie : ... Neuf tableaux de différentes grandeurs...,

un buste représentant saint Louis,

tout le pourtour de la sacristie boisé et formant placards, armoires et confessionaux...

Dans le choeur à côté de la sacristie, derrière le maître-autel :

un christ sur le derrière du maître-autel formant double autel

cinq tableaux de différentes grandeurs...

Le pourtour du choeur en boiserie sculptée avec des stalles...

Dans l'église:

six grandes statues en bois d'un travail fini et perfectionné

la chaire et son couronnement aussi en bois sculpté d'un travail extrêmement recherché

de même le retable du maître-autel soutenu par six colonnes aussi en bois sculpté...

Tout le pourtour de l'église en boiserie sculpté à la hauteur d'environ six pieds...

La première chapelle dans la partie latérale de l'église au nord appellée chapelle Saint-Louis est destinée à la confrérie de Saint-Roch; dans cette chapelle sont six petites statues sculptées en bois doré appartenant à la confrérie ainsi que les bancs qui sont attachés à la boiserie...

Toutes les chapelles de l'église au nombre de quatre sont fermées par des grilles en fer...

La table de communion fermant le sanctuaire est en fer ouvragé avec des ornements...

La principale porte est un tambour en boiserie de la grandeur et de la hauteur de la porte...

Dans la nef de l'église est un bénitier en marbre blanc sur un piédestal aussi marbre blanc, la coupe du bénitier ayant trois pieds de diamètre...

Un grand tableau au-dessus du maître-autel représentant la Vierge et son fils qui présente une couronne d'épines à saint Louis...

Dans les quatre chapelles sont douze tableaux représentants différents sujets de piété...

Dans la chapelle de la Vierge sont quatre statues en bois dont deux grandes et deux petites...

Dans la chapelle Saint-François sont quatre bustes dorés...

Le plafond de l'église est en toile peinte représentant le triomphe de saint Louis...

Annexe 5

Bref de vente n° **258.** Totalité des bâtiments claustraux et dépendances des ci-devant Picpus, 18 août 1791 (AD Rhône. 1 Q 328)

Premier lot des bâtiments claustraux

consistant dans un espace de terrain de forme presque triangulaire... confiné au nord par la grande rue du faubourg de la Guillotière, de l'occident par la cour d'entrée conduisant à l'église et réservée pour en former une paroisse, du midi par le mur des chapelles, de l'est par une partie du même terrain divisé par une ligne au milieu du puits

L'adjudicataire devra laisser un espace vide et sans construction, ni plantation, sur 21 pieds au nord des chapelles ; le puits sera mitoyen.

L'administration se réserve d'ordonner que la cour d'entrée qui conduit de la rue du faubourg à l'église soit rendue publique et sans clôture. Elle fera démolir les deux portes d'entrée et arracher les quatre arbres côté du nord plantés dans la cour. Dès cette démolition ordonnée, l'adjudicataire pourra prendre ses entrées et vues dans cette partie de la voie. dans le cas de constructions, il devra se conformer au plan d'alignement et formera un pan coupé d'au moins 9 pieds de face extérieur sur l'angle formé par le mur de la grande rue et le mur sur la cour actuelle conduisant à l'église. Second lot

Un des dortoirs côté d'orient des bâtiments claustraux, une ancienne chapelle oratoire, un escalier et un ciel ouvert ou petit couloir entre deux murs le long de la route de Vienne, composé de rez-de-chaussée et 2 étages au-dessus Confins : orient route de Vienne, nord mur en prolongation des murs sud de l'église, occident mur de face sur la cour, sud mur sud de la cour, mur séparant l'ancienne chapelle dépendant de ce lot du vestibule à rez-de-chaussée de l'escalier du 3e lot

Les deux portes percées à rez-de-chaussée dans le mur de division entre le 2e et le 3e lot seront murées ; la division dans les étages supérieurs sera établie par l'exhaussement à faire du susdit mur sur l'aplomb des parties inférieures prises à rez-de-chaussée.

L'escalier actuel de ce 2e lot sera commun entre l'adjudicataire et les propriétés nationales des appartements qui sont sur l'ancien choeur des Picpus, la sacristie, les chapelles et dessus de la nef. L'adjudicataire devra élever l'escalier jusqu'à hauteur du 2e étage.

Troisième lot

Partie des petits bâtiments sur la route de Vienne depuis le confins sud du 2e lot jusqu'à la grande porte charretière du 4e lot.

- + l'aile du bâtiment claustral faisant face au midi de l'église
- + autre partie de bâtiment située entre une grande cour formant jardin et une partie de terre cultivée en verger
- + partie de cour cultivée en jardin renfermée entre ces 3 quartiers de bâtiments
- + la partie de terre, allée d'arbres et vergers située à l'occident de la dernière partie des bâtiments sus désignée et du presbytère, et la moitié ouest des petits bâtiments qui sont entre cette terre et la cour d'entrée de l'église paroissiale. Confins : orient la route de Vienne ; nord bâtiments du 2e lot, de suite par la cour réservée joignant l'église et encore par l'escalier à jour réservé pour le presbytère de la paroisse ; occident, partie de terre et verger dépendant de ce lot ; sud le 4e lot.

La division entre les 2e et 3e lots sera établie à rez-de-chaussée par le mur de division entre le vestibule d'escalier dépendant du 3e lot et la chapelle oratoire dépendant du 2e lot.

Le mur à construire dans les étages supérieurs sera élevé à l'aplomb du rez-de-chaussée.

La division entre le 3e lot et la cour joignant l'église sera établie par le grand mur de face opposé du côté méridional de l'église.

L'adjudicataire pourra faire démolir l'aile du cloître qui ne s'élève qu'à la hauteur du rez-de-chaussée et dont le toit porte sur le mur qui lui sert de confins côté nord.

L'escalier à l'extrémité occidentale de cette partie est réservé pour le presbytère.

La division entre le 3e lot et la partie réservée au presbytère sera établie au rez-de-chaussée par les murs orientaux et méridionaux renfermant la partie d'escalier à rampe alternative qui monte au 1er étage.

A cet effet, l'extrémité occidentale du corridor régnant le long du mur de face sur la cour de l'église sera murée de manière à laisser parfaitement libre le palier de l'entrée de cet escalier. Cette même partie de mur sera élevée dans les étages supérieurs et la raccordera d'alignement avec le mur oriental de la partie supérieure de cette escalier. seront de même murés à gros de mur 2 arcs qui sont percés dans un mur qui ne s'élève que jusqu'à la hauteur du 1er étage.

Le vestibule voûté et pratiqué à rez-de-chaussée en dessous de la parie supérieure du dit escalier dépend du 3e lot. L'adjudicataire pourra ouvrir des portes au mur est et ouest du dit vestibule.

Demeure réservée à la nation qui devra la faire enlever l'horloge consistant dans le mécanisme..., construction en pierre de taille au-dessus du toit.

La partie du bâtiment de ce 3e lot et le 4e lot sera divisée par le mur de refend au nord d'un grand passage voûté et à voiture entre la terre et la cour, mur construit à double épaisseur et qui s'élève jusqu'au toit.

La cour sera divisée entre les deux lots.

Ouatrième lot

Partie des bâtiments sur la route de Vienne : cave voûtée et un étage au-dessus où se faisait le service de l'église paroissiale

- + partie de bâtiment de l'autre côté de la cour en face avec cave voûtée et 2 étages au-dessus
- + cour entre les deux
- + corps de bâtiment les réunissant du côté du midi
- + petit jardin confiné par le chemin vicinal du Merderon
- + partie de terre, allée d'arbres, verger le long du chemin du Merderon.

Adjugé l'ensemble des lots à Jean-Louis DUBOST pour 72 000 livres, qui déclare l'avoir fait pour MM JANVIER et Cie, négociants, demeurant à la Guillotière

Annexe 6

L'astronome Henri Marchand dit le Père Grégoire

Le couvent compta dans ses religieux Henri Marchand, dit le Père Grégoire. Né à Lyon en 1674, il fut l'élève de l'abbé Villemot, alors curé de la Guillotière, et comme lui s'intéressa à l'astronomie et aux mathématiques. Membre de la Société royale des Beaux-Arts de Lyon, il dessina, fabriqua et peignit lui-même les deux globes de six pieds de diamètre qui sont conservés à la bibliothèque de la ville.

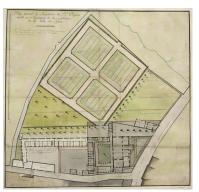
Il orienta également le plan de Séraucourt. Il mourut à Marseille le 1er janvier 1750.

A la Révolution, les globes ont été remis à la bibliothèque de la ville, installées dans les locaux de l'archevêché. Lors des bombardements de 1944, ils furent endommagés ; l'un d'eux, restauré, est conservé à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, à Lyon.

Illustrations



Plan masse et de situation, extrait de http://cadastre.gouv.fr Dess. André Céréza IVR82_20136902485NUDA

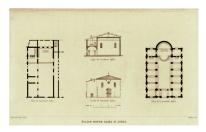


Plan général du monastère, 1761 Phot. Eric Dessert IVR82_20066900422NUCA

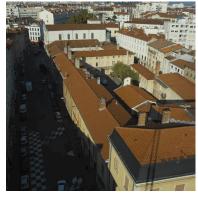


Pierre de fondation / Christophe Crépet, grav. / Duchêne, 1845 IVR82_20106905058NUC

Elévation rue de la Madeleine depuis le sud-est Phot. Didier Gourbin IVR82_20046906152V



Plan, coupe et élévation de l'ancienne église / Christophe Crépet, grav. / Duchêne, 1845 Autr. Crépet Christophe (architecte) IVR82_20106905057NUCA

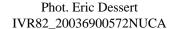


Vue d'ensemble depuis le sud-ouest



Elévation rue de la Madeleine Phot. Eric Dessert IVR82 20036900613NUCA

Détail du chapiteau d'une des colonnes du vestibule, et de sa marque de tâcheron Phot. Didier Gourbin IVR82_20046906155X



Vue de la cour (ancien cloître ?) depuis le nord-ouest Phot. Didier Gourbin IVR82_20046906153V Vue du vestibule de la cure Phot. Didier Gourbin IVR82 20046906154X



Marque de tacheron (1)
Phot. Eric Dessert,
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20026902889NUCA

Revers de la porte d'entrée de la cure Phot. Didier Gourbin IVR82_20046906157X



Marque de tacheron (2) Phot. Eric Dessert, Phot. Didier Gourbin IVR82_20026902890NUCA

Porte donnant dans la cour de la cure depuis l'intérieur Phot. Didier Gourbin IVR82_20046906158X



Marque de tacheron (3) Phot. Eric Dessert, Phot. Didier Gourbin IVR82_20026902891NUCA

Vue de la souillarde aménagée sous l'escalier principal Phot. Didier Gourbin IVR82_20046906156X

> Vue d'ensemble de l'escalier de la cure Phot. Didier Gourbin IVR82_20046906161V

Vue d'ensemble de l'escalier de la cure (escalier principal du couvent) Phot. Didier Gourbin IVR82 20046906160V



Premier pallier de l'escalier de la cure Phot. Coralie Belleville IVR82_20026902961NUCA

Porte pallière (rez-dechaussée) de la cure Phot. Didier Gourbin IVR82_20046906159X



Premier étage de la cure Phot. Eric Dessert, Phot. Didier Gourbin IVR82_20026902886NUCA



Dernier étage de la cure IVR82_20026902962NUCA



Carrelage de la cure Phot. Eric Dessert, Phot. Didier Gourbin IVR82_20026902888NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s):

Oeuvre(s) en rapport :

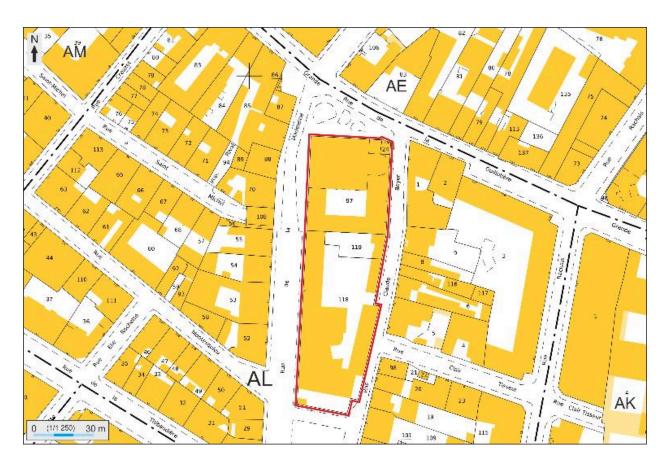
Rue de la Madeleine (IA69005457) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 7e, la Guillotière, rue de la Madeleine Eglise paroissiale Notre-Dame Saint-Louis (IA69005040) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 7e, la Guillotière, 1 rue de la Madeleine

Hospice de vieillards, puis caserne de pompiers : caserne Rochat (IA69005073) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 7e, la Guillotière, 3 rue de la Madeleine

Presbytère (IA69006678) Lyon 7e, la Guillotière, 1 rue de la Madeleine

Auteur(s) du dossier : Maryannick Chalabi

Copyright(s): © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel; © Ville de Lyon



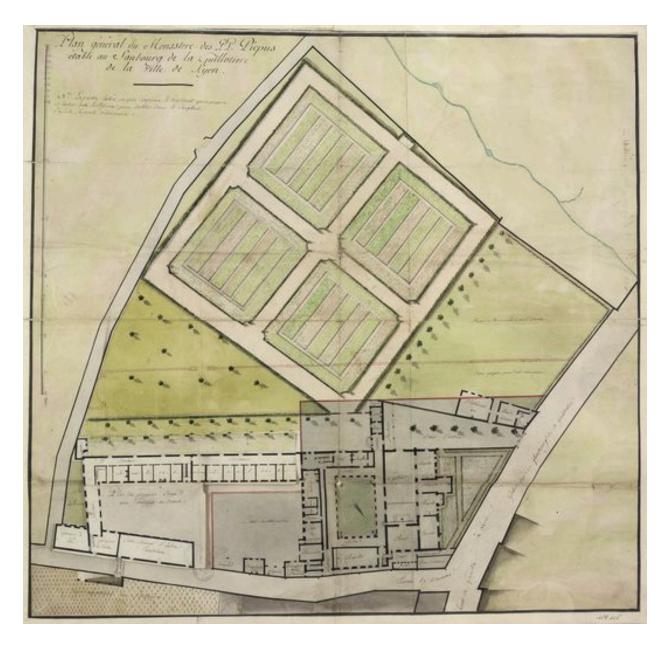
Plan masse et de situation, extrait de http://cadastre.gouv.fr

IVR82_20136902485NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2013

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



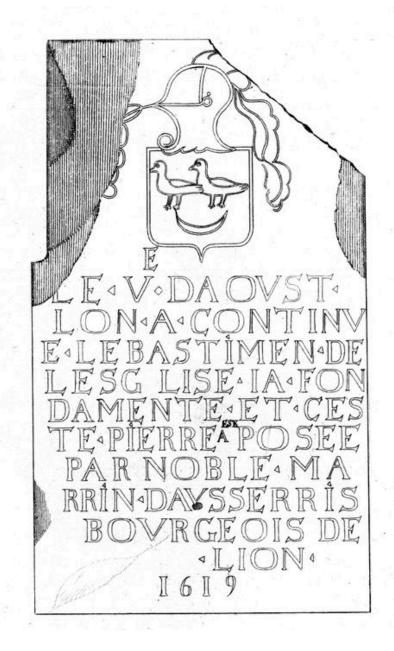
Plan général du monastère, 1761

Référence du document reproduit :

- Plan général du monastère des PP Picpus établi au faubourg de la Guillotière de la ville de Lyon / Plan général du monastère des PP Picpus établi au faubourg de la Guillotière de la ville de Lyon / S.n., s.d. [1761]. Encre, lavis. Ech. 60 toises = 40,5 cm. 68 x 71 cm. 2 retombes. N. La partie lavée en gris exprime le tènement qu'on propose de laisser aux religieux pour établir dans le surplus l'Ecole royale vétérinaire (AD Rhône. 1 Pl 105)
- Plan général du monastère des PP Picpus établi au faubourg de la Guillotière de la ville de Lyon / Plan général du monastère des PP Picpus établi au faubourg de la Guillotière de la ville de Lyon / S.n., s.d. [1761]. Encre, lavis. Ech. 60 toises = 40,5 cm. 68 x 71 cm. 2 retombes. N. La partie lavée en gris exprime le tènement qu'on propose de laisser aux religieux pour établir dans le surplus l'Ecole royale vétérinaire (AD Rhône. 1 Pl 105)

IVR82_20066900422NUCA Auteur de l'illustration : Eric Dessert

 ${}^{\odot}$ Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; ${}^{\odot}$ Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

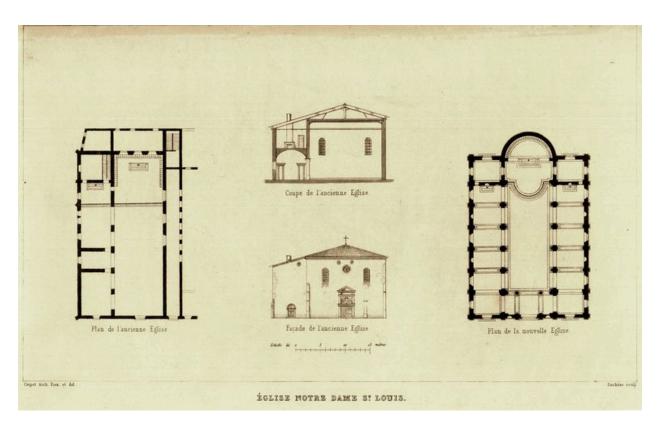


Pierre de fondation / Christophe Crépet, grav. / Duchêne, 1845

Référence du document reproduit :

 CREPET, Christophe. Notice historique et topographique d ela ville de la Guillotière CREPET, Christophe. Notice historique et topographique d ela ville de la Guillotière BM Lyon

IVR82_20106905058NUC © Bibliothèque municipale de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, coupe et élévation de l'ancienne église / Christophe Crépet, grav. / Duchêne, 1845

Référence du document reproduit :

• CREPET, Christophe. Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière CREPET, Christophe. Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière BM Lyon

IVR82_20106905057NUCA

Auteur du document reproduit : Crépet Christophe (architecte)

© Bibliothèque municipale de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

IVR82_20036900572NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

 $\ensuremath{\mathbb{O}}$ Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; $\ensuremath{\mathbb{O}}$ Ville de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Elévation rue de la Madeleine depuis le sud-est

IVR82_20046906152V

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation rue de la Madeleine

IVR82_20036900613NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la cour (ancien cloître ?) depuis le nord-ouest

IVR82_20046906153V

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du vestibule de la cure

IVR82_20046906154X

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail du chapiteau d'une des colonnes du vestibule, et de sa marque de tâcheron

IVR82_20046906155X

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Marque de tacheron (1)

IVR82_20026902889NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert, Auteur de l'illustration : Didier Gourbin © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Marque de tacheron (2)

IVR82_20026902890NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert, Auteur de l'illustration : Didier Gourbin © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Marque de tacheron (3)

IVR82_20026902891NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert, Auteur de l'illustration : Didier Gourbin © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Revers de la porte d'entrée de la cure

IVR82_20046906157X

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Porte donnant dans la cour de la cure depuis l'intérieur

IVR82_20046906158X

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la souillarde aménagée sous l'escalier principal

IVR82_20046906156X

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble de l'escalier de la cure (escalier principal du couvent)

IVR82_20046906160V

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Porte pallière (rez-de-chaussée) de la cure

IVR82_20046906159X

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble de l'escalier de la cure

IVR82_20046906161V

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier pallier de l'escalier de la cure

IVR82_20026902961NUCA

Auteur de l'illustration : Coralie Belleville

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier étage de la cure

IVR82_20026902886NUCA

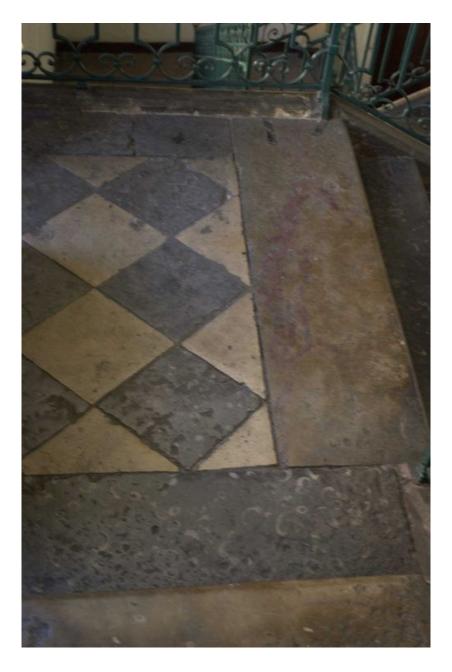
Auteur de l'illustration : Eric Dessert, Auteur de l'illustration : Didier Gourbin © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dernier étage de la cure

IVR82_20026902962NUCA

 ${}^{\odot}$ Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; ${}^{\odot}$ Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carrelage de la cure

IVR82_20026902888NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert, Auteur de l'illustration : Didier Gourbin © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation